



Pointe à Pitre 17h30, le 02 avril 2014

COMMUNIQUE DE L'INTERSYNDICALE UNIVERSITAIRE DE GUADELOUPE

Informe :

1. que les négociations de fin de conflit ont bien avancé en réunion tripartite. Tous les points de revendication ont fait l'objet d'un accord sauf sur le point essentiel des revendications à savoir :

le maintien en Guadeloupe de tous les moyens, postes et personnels titulaires et non titulaires exerçant en Guadeloupe sur le pôle universitaire de Guadeloupe c'est-à-dire dans toutes les composantes de formation et de recherche et tous les services situés sur le territoire de la Guadeloupe, administration générale et services communs, antenne de l'IUT en Guadeloupe y compris

2. que les autorités rectorales-chancellerie des universités ont fait remonter au ministère la demande de précision précitée nécessaire à la signature du protocole de fin de conflit.
3. que le mouvement de grève continue jusqu'à la réponse à cette demande de précision

**RENDEZ-VOUS AUX ASSEMBLEES GENERALES DU
JEUDI 03 AVRIL 2014 DE 9H00 A FOUILLOLE ET A
SAINT-CLAUDE POUR D'AVANTAGE
D'INFORMATION**

L'intersyndicale universitaire de Guadeloupe

Contacts : Jack MOLINIE / 06.90.75.29.69 / jmolinie@univ-ag.fr - Frédéric GERARDIN / 06.90.92.12.45 / frederic.gerardin@univ-ag.fr